

Compte-Rendu CA CVPP 25/02/2023

Présents :

Michel Koeniguer

Madith Koeniguer

Philippe Buisset

Jean Buisset

Jean-Marie Heppe

Raymond Barbaras

Michèle Barbaras

Eric Scandella

Philippe Heinz

Michel Soudière

Pierre Domptail

Jean-Luc Ganier

Francis Marchand

Excusés :

Claude et Marie -José Thevenard

Lisa Litscher

Yves Fripiat

Début de séance 10h

1. Finaliser la vente de l'Aloa.

Une seule proposition : Jean-Marie pour 600 euros.

Proposition acceptée par le comité. Michel fait les papiers.

2. Hangar en mauvais état , Mairie de Val et Chatillon informée.

Difficulté d'ouverture de la porte du hangar.

Courrier aux propriétaires de bateau du hangar 1 pour les informer qu'il faut être (au moins !) deux pour ouvrir le hangar.

Problème de contre-poids sur la porte.

Didier Colson s'est proposé de fabriquer une porte à double battant

Jean-Luc va contacter la mairie pour demander si Jean-Marie Heppe, Pierre Domptail et Didier Colson accompagnés d'un représentant de la mairie peuvent examiner la porte et éventuellement la réparer (si la mairie finance les matériaux.)

3. Préparation de l'assemblée générale du 18 mars.

AG le 18 mars à 10 heures salle de Badonwiller.

Michel fait le rapport financier et le budget prévisionnel. (Vente bateaux 3100 euros)

Jean-Luc fait le rapport moral.

Eric fait le rapport d'activité

Eric propose de faire une information sur les problèmes de sécheresse.

(Interroger les représentants du syndicat mixte, un représentant d'EDF)

Invitations par Jean-Luc :

Membres (ajouter une procuration)

Maire de Badonwiller (Bernard Muller), Fennewiller, Pexonne, Val et Chatillon et Pierre-Perçée

Représentant d'EDF

Président de syndicat mixte

Présidents des deux com d'agglo.

Représentant de la FFV. (Catherine Peccard)

Eric Taverne, journaliste

Présentation des tarifs de la nouvelle saison. Michel Soudière.

Préparer une feuille de présence. Eric

Pot de l'amitié

Michèle achète ce qu'il faut.

4. Quelle prise de position du CVPP par rapport à la FFV ?

Au regard de notre activité , doit-on continuer à la FFV ?

On peut obtenir un licence sans être à la FFV.

La FFV nous coute 260 euros mais le comité départemental nous verse 300 euros.

Il y aura peut-être un club de voile au lac du bas.

On décide de rester à la FFV.

5. Infos diverses, propositions...

Cyril Forni souhaite pouvoir accéder au hangar pour travailler sur son bateau.

Jean-Luc Ganier va l'appeller.

Jean-Marie Heppé propose de mettre des boîtiers extérieurs pour les clés de chaque hangar. Jean-Luc va demander l'accord de la mairie.

L'école de voile de Strasbourg ferme

Il y a du matériel à récupérer. Philippe Heinz propose de se renseigner et de faire une liste du matériel dispo pour réserver.

Michel Soudière propose de renvoyer l'adresse du club sur secrétaire et secrétaire adjoint

On continue à accueillir des nouveaux adhérents

Avoir un référent nouveaux adhérents

Eric se propose de rappeler pour un premier contact et orienter les gens sur un membre contact.

Philippe Heinz se propose de faire des initiations à la voile.

Philippe Buisset propose rendre l'adresse du site plus visible ur le panneau d'affichage.

Site internet

Le site est sécurisé à la connexion

Les attaques sont exponentielles

Michel propose d'acheter un logiciel de protection. 5 euros/mois.

Adopté.

Pierres en bordure

Francis informe que les pierres ont tendance à glisser.

Jean-Luc propose d'en parler au syndicat mixte lors de l'AG.

Pierre Domptail est intéressé par deux vieux moteur au hangar.

Le comité les lui cède avec toute notre gratitude.

Francis propose que les membres puissent envoyer leur adhésion par mail et payer par virement (voir site)

Jean-Luc a contacté Jean-Marc Klein pour savoir si il est toujours intéressé par le Microsail.

Pas de nouvelles, le Microsail est toujours à vendre pour les membres du club.

Faire offre (Voir sur le site)

Fin de séance 12h